



PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE
COMTÉ DE LA JACQUES-CARTIER

AVIS PUBLIC « RÈGLEMENT N^o 08-2018 »

AVIS est donné, par la soussignée, que le règlement numéro 08-2018 « Règlement sur la gestion contractuelle » a été déposé pour adoption, lors de la séance du conseil de la MRC de La Jacques-Cartier le 17 octobre 2018.

Ce règlement a pour but de prévoir des mesures pour l'octroi et la gestion des contrats accordés par la MRC et de prévoir les règles de passation des contrats qui comportent une dépense d'au moins 25 000 \$, mais inférieure au seuil de la dépense d'un contrat qui ne peut être adjugé qu'après une demande de soumissions publique.

Ce projet de règlement est disponible pour consultation au bureau de la MRC de La Jacques-Cartier 60, rue Saint-Patrick, Shannon.

DONNÉ à la MRC de La Jacques-Cartier le 18 octobre 2018.

SANDRA BOUCHER
Directrice générale et
secrétaire-trésorière par intérim